DEPARTEMENT DE L'OISE
MAIRIE DE MILLY-SUR-THERAIN
60112
Téléphone : 03.44.81.00.22
Télécopie : 03.44.80.93.52

## COMMISSION DU SYNDICAT DE GESTION DU THERAIN & DU THERINET

Représentée par :

- ⇒ Guy Cocagne
- ⇒ Pascal Drouard
- ⇒ Jean-Marie Smet
- ⇒ Philippe Topin
- ⇒ Corinne Gambier

Enquête sur les rivières du Thérain & du Thérinet

# Rôles d'un syndicat de rivière

## Intérêt général et substitution aux riverains

Entretenir et restaurer un cours d'eau afin de répondre à plusieurs objectifs :

⇒ Atteinte d'une bonne qualité hydromorphologique

⇒ Prévention contre les inondations

⇒ Ceci passe par : - une surveillance régulière du cours d'eau

⇒ Restauration :
- restaurer les lits d'écoulements (anciens méandres)
- rétrécir les sections trop élargies
- empêcher le piétinement des berges par les bovins
- abreuvoirs aménagés
- restaurer des frayères, améliorer l'habitat Piscicole
- mettre en place des protections de berges où il y a des enjeux
- aménager les ouvrages pour la libre circulation des poissons et sédiments

⇒ Entretien :
- assurer le libre écoulement
- entretien de la végétation programmée
- mettre en place un PPE (Programme Pluriannuel d'Entretien)
- enlever les déchets et autres

⇒ Inondations :
- rechercher des zones sans enjeux où favoriser les débordements
- araser les merlons
- nettoyage des ouvrages

Apporter des conseils aux riverains et une pédagogie aux enfants.

N'est plus admis les peupliers en berge, la mise à blanc, le curage, cardage limité et le désherbant en bord du cours d'eau.

Taux subventionnable à hauteur de 80% par :
- Conseil Général 60
- Agence de l'Eau
- Entente Oise / Aisne
- Conseil Régional Picardie

Site : www.sivt-therain.fr

# Territoire de Milly sur Thérain

## - LA RIVIERE DU THERAIN

Partie Amont (pâture)

Barrage

- Plantation d'une Ripisylve (arbres) des 2 côtés des berges.
- Elargissement du nid de la rivière par l'éboulement des berges du aux piétinements des animaux.

- Traversée à guet des animaux, prévoir des abreuvoirs pierrées et pouvoir protéger les berges par des clôtures.

- Largeur de la rivière, prévoir des frayères pour les poissons par l'apport de grosses pierres.

- Niveau trop bas du à la largeur de la rivière

- Effondrement des clôtures

- Effondrement des berges

- Renfort de berge effectué par les pêcheurs

- Renforcement de berge à prévoir

- Prévoir le nettoyage des arbres tombés dans la rivière

- Anciens fossés à recreuser afin que les eaux de crue puissent s'écouler dans les terres

- Entrée des fossés

- Retenue des berges par les racines des arbres, ce qui évite l'érosion

- Après la pose d'un tissage de bois et remplissage de branchage dans la mare lors des grandes crues, les sédiments reprendront leur place et reformeront la berge naturellement

- Rû propice à la reproduction des truites, petite nettoyage à prévoir

- Pas d'érosion grâce à la tenue des racines des arbres

- Prévoir éventuellement un empierrement pour stabiliser la structure qui sert au passage des chasseurs et pêcheurs (ancien pont du Tortillard)

- Nettoyage à prévoir

- Protection suffisante au niveau du pont SNCF

- Pont des Bœufs, prévoir petit empierrement

- Pont des Forges à empierrer

- Affluent  du Thérain sur la rive gauche : Le Thérinet

- Empierrement réussi au confluant du Thérinet et du Thérain qui empêche l'érosion

- Arrivée du Rû de la pâture

- La grande Planche

- Entretien + plantation à prévoir

- Protection par une clôture électrique

- Renforcement des berges par la terre à proscrire, plantation côté usine à prévoir

- Vannage « Besse » mauvaise utilisation des vannes qui restent fermées toute l'année et qui fait monter le niveau d'eau en amont.

Dans le cas contraire, baisse du niveau d'eau de l'ordre de 20cm.

- Le confluent du Thérain et du Thérinet RAS

- Barrage ouvert Moulin de Campdeville qui facilite le passage des sédiments

- Protection du Pont de Campdeville à prévoir

- Le Rû du débordement du Thérain à Campdeville RAS

**<u>Le Thérinet de l'aval à l'amont</u>**

- Affluent du Thérain, Le Thérinet ou Le Petit-Thérain RAS

- Pisciculture, un peu d'érosion

- Nettoyage (tronc d'arbre)

- Déversoir actif à cause des fermetures des vannes

(Voir avec les propriétaires pour l'ouverture, prairie inondée due à la fermeture des vannes)

- Fossé actuel de débordement

- Ancien passage de la rivière

- Niveau très haut dû à la fermeture des vannes

- Vannage fermé aucun écoulement

- Canal du déversoir, nettoyage à prévoir

- Surplus de l'eau dans la prairie

- Rehaussement effectué par les agriculteurs car niveau de l'eau trop haut à cause des fermeture des barrages

- Pâtures susceptibles d'être inondées par grande crue en relation avec le Rû de la prairie

- Pâture communale

- Début d'inondation

- Entrée à nettoyer pour faciliter l'écoulement en cas de grande crue

- Source Rû de la prairie

- Herbage de la Gréveuse, zone inondable en cas de crue

- Nettoyage des arbres à prévoir

- Ancien barrage de la Gréveuse

- Passage pour les pêcheurs RAS

- Entrée de débordement conçu par les anciens qui servait à inonder la Gréveuse par grande crue, rebouchée par les agriculteurs

- Envasement, plantation à prévoir

- Abreuvoir à aménager

- Erosion des berges due au ragondin (12 comptabilisés en un parcours de 1 km le 06/12/15)

- Ancien passage à guet, petit nettoyage

- RAS

- Moulin d'Argent, ancien barrage (propriété privée, sauvegarde du patrimoine)

- A voir si restauration possible de la roue

- Elagage à prévoir

- Nettoyage des arbres

- Ecoulement de l'étang d'Hardivillers dans le Thérinet, nettoyage à prévoir

- Reconstitution de la berge naturellement, voir si plantation

- Erosion à cause des piétinements des bovins

- Pont de Moimont, structure métallique défectueux, corrosion importante
  (restauration à prévoir)

- Fin du territoire de Milly

<u>En conclusion :</u>

◊ Si maintenance effectuée au niveau des barrages, en cas de pluie importante, nous avons la possibilité sur le territoire de Milly d'inonder 2 zones sans crainte pour la population d'environ 20 à 25 hectares ce qui empêcherait le débordement sur Paris, Creil et Montataire lors de grandes crues.

◊ Les travaux et l'entretien des berges seraient à prévoir selon les procédés de nos ainées.

Fait à Milly,
Le 04/02/2016